



FÉVRIER/MARS 2015

Lettre d'information N° 02

**Le mot du Maire :** Les amandiers seront bientôt tous en fleur, la nature nous offrira des images et des paysages remarquables sur ou depuis notre village, ses parfums et ses couleurs nous annoncent que, petit à petit, se prépare le printemps ...

Motivés par ce décor idyllique, nous devons, nous aussi préparer la saison prochaine : Élaborer le budget 2015, débattre sur les orientations à prendre et essayer d'anticiper sur les problèmes courants. De gros dossiers nous attendent.

Le Projet de restructuration de l'Av. de la Tramontane est aujourd'hui pratiquement défini. Nous allons recevoir l'estimation de ces travaux, nous avons voulu qu'ils englobent la Rue de l'Aire et la Place du 8 mai 1945. Ils devraient commencer durant ce 1<sup>er</sup> semestre 2015.

Nous avons demandé début décembre 2014, le double classement préfectoral de la commune en «Catastrophe Naturelle» et en «Calamité Agricole». Ces classements ont été récemment officialisés et nous laissent penser, plus sereinement, à la réfection des dégâts certains sur le domaine public lors de ce dernier week-end de Novembre 2014. Les administrés ou exploitants agricoles qui ont été, eux aussi, sinistrés et qui ont déjà fait la démarche auprès de leur compagnie d'assurances, peuvent venir en Mairie retirer les formulaires d'indemnisation.

Néanmoins, la réfection du Canal d'arrosage des jardins du Salita, nous inquiète tout au tant que les usagers soucieux de lancer les travaux d'ensemencement. Épaulés d'ores et déjà par le SIGA du Tech et la Chambre d'Agriculture, nous travaillons à une solution pérenne pour les ASA du secteur.

Cordialement.

Laurent BERNARDY



# Les Orientations du Conseil Municipal

Nous conduisons nos actions avec l'envie et la volonté constantes de nous projeter vers un avenir sain et propice pour notre village. Nous partageons ici avec vous, les délibérations votées, les orientations et les décisions débattues récemment en séance du Conseil Municipal (C.M) du 19 février 2015 et des éventuelles «pistes» envisagées par la Municipalité. Cette liste n'est pas exhaustive ...

## 1. Amélioration du Cadre de vie :

- Le dialogue inter-générationnel est de plus en plus inter-actif, pour le rendre davantage productif, nous envisageons la création d'un local qui serait d'abord dédié aux jeunes. Nous le pensons en périphérie des lotissements actuels et des nouveaux quartiers en devenir. Une présentation succincte de ce que pourrait être le projet a été faite aux élus en C.M. et à une dizaine de jeunes lors d'une séance un samedi après-midi. Nous les avons sentis non seulement motivés par le projet mais aussi intéressés à la vie et au fonctionnement de la Commune.
- Nous n'oublions pas la concertation entamée avec les riverains du centre ancien (Rue des Acacias, du Trenc, ...) La synthèse des doléances est en cours. Nous y travaillerons lors d'une prochaine commission « Voirie & Urbanisme ». Cette démarche participative sera respectée avant l'arrêté municipal définitif.

## 2. Démarche Environnementale :

- Préparation de « La Semaine sans pesticide » du 20 au 30 mars, manifestation en parallèle avec les Écoles, mise en place de jardinières expérimentales dans le jardin de l'Église.
- Projet privé d'une ferme photovoltaïque «Mas d'en Ramis» (Village Catalan) : Échange de courrier avec la DREAL pour faire avancer le dossier.
- Implantation d'éoliennes : Le C.M. ne s'oppose pas à des études de faisabilité initiées par des bureaux privés sur des terrains en limite de BANYULS/BROUILLA. (aucun frais pour les contribuables)
- Inscription à l'appel à Projets 2015 « Limitons l'usage des pesticides » lancé par le Conseil Général 66. Consultation d'Agences agréées pour lancer le diagnostic sur le territoire de la Commune.



### 1<sup>er</sup> Tournoi dels Aspres « Rugby à Toucher »

A l'occasion de la **Journée Internationale de la Femme**, l'association sportive « **Les Cargolines** » organise la 1<sup>ère</sup> édition ce **Dimanche 8 mars 2015** au **Stade Raymond MALET** à partir de **10h00**.



### Déchèteries Communautaires de THUIR & TROUILLAS

Vous pouvez venir en Mairie afin de commander votre badge d'accès. **Pensez à vous munir de :**

- **Votre Carte d'Identité,**
- **Un justificatif de domicile,**
- **La ou les Cartes Grises des véhicules utilisés.**

**A ce jour aucune tarification, ni quota n'ont été instaurés pour les apports des PARTICULIERS.1**